

## **REGLES D'UTILISATION D'INTERNET PAR LES ELEVES DU COLLEGE**

L'élève devra obtenir l'accord de l'adulte présent pour toute consultation de site.

L'utilisation d'Internet est un privilège et non un droit acquis : en conséquence le refus d'autorisation pour son usage n'a pas à être motivé. Seul l'adulte est habilité à donner l'autorisation nécessaire.

L'élève a droit de regard sur tous les sites contenant des opinions ou idées variées dans le respect des valeurs humaines et sociales. En outre, l'élève s'engage à ne pas visionner des documents produits par des sites à tendance raciale ou pornographique., ainsi que des sites de jeux. La création ou la diffusion de documents des types cités ci-dessus est susceptibles d'entraîner des sanctions.

L'élève ne violera pas les droits d'auteur en publiant ou en distribuant des documents ou des logiciels.

L'élève a le droit d'échanger toutes opinions ou idées variées dans le respect des valeurs humaines et sociales.

L'élève utilisera un langage correct et décent. En cas d'utilisation de la messagerie, l'élève et ses parents assument l'entière responsabilité des propos échangés et en dégagent donc celle du collège.

L'élève ne modifiera pas la configuration de l'ordinateur et n'importera pas des logiciels. Il ne pourra ni ouvrir ni modifier ni effacer les données stockées sur l'ordinateur, afin de respecter le travail des autres.

L'élève respectera la réglementation de l'établissement scolaire en ce qui concerne les heures de consultation et les règles de sécurité.

L'élève devra se conformer rigoureusement aux consignes d'utilisation ou de sécurité données par l'adulte présent au début ou au cours de la séance.

J'ai lu les règles d'utilisation d'internet et je m'engage à les respecter.

Signature de l'élève.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ autorise mon [ma] fils [fille]

\_\_\_\_\_ en classe de \_\_\_\_\_

à utiliser Internet après lecture des règles d'utilisation.

Signature des parents

Le Principal